



## Rencontre entre la Mairie de Montreuil et l'AMUTC, le 30 juin 2010

### Présents :

Pour la Mairie de Montreuil :

Madame La Sénatrice Maire Dominique Voynet  
Madame Fabienne Vansteenkiste, adjointe, Déléguée à l'Espace public et aux Déplacements  
Monsieur Sébastien Maire, Directeur de cabinet

Représentant l'AMUTC :

Alain Fabre, Président  
Marcel Chatauret, Trésorier  
Maurice Fay, Secrétaire  
Georges Bertrand, Secrétaire  
Jo Bessemoulin, membre du Conseil d'Administration  
Roland Taideman, groupe Métros et trams  
Frédéric Marion, membre du Conseil d'Administration

Le présent compte-rendu est rédigé par l'AMUTC.

*Remarque : Les phrases en italique sont des informations qui nous sont parvenues après cette réunion et que nous ajoutons à ce compte-rendu pour plus de complétude.*

Alain Fabre, Président de l'AMUTC présente l'Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs (AMUTC). Puis, il évoque les différentes rencontres déjà effectuées auprès d'élus de la ville, d'autres villes, des départements limitrophes et de la région, ainsi que les réunions régulières et essentielles avec Madame Vansteenkiste.

### I Les bus Montreuillois

Ensuite, il effectue une rapide description de la problématique sur les bus :

- le problème de la desserte de l'hôpital dont les hospitaliers ont des horaires décalés,
- le 129 qui est très chargé entre la Mairie et l'hôpital,
- la demande de mise du 301 en véritable service mobilien, avec un horaire étendu les soirs
- le blocage du 102 dans la circulation à Domus et à la Porte de Bagnolet.

Madame La Sénatrice Maire indique que Fabienne Vansteenkiste siège dans différentes commissions sur les transports et par là même que ce sujet lui tient à cœur.

Par ailleurs, elle a écrit à Monsieur Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Île-de-France, pour demander le renforcement des lignes en travaux sur le secteur. Mme Vansteenkiste précise, qu'en effet les travaux de voirie sur les villes de Romainville et des Lilas perturbent le 129 qui doit effectuer un détour sur son parcours pour éviter ces travaux. Elles ont ainsi notamment demandé la mise en place d'une navette entre la Mairie et l'hôpital.

Jo Bessemoulin demande à Madame Voynet d'insister auprès de Monsieur Huchon pour qu'il fasse mettre systématiquement des navettes quand des travaux perturbent le fonctionnement des bus comme sur Paris actuellement avec le 102. En effet, les perturbations à cause du Tram T3 sur Paris impliquent un changement de parcours du bus 102. Mme Vansteenkiste indique que les régulateurs demandent au 102 de faire demi-tour à Gallieni quand la Porte de Bagnolet n'est pas praticable.

Mme Voynet signifie qu'elle effectuera une relance auprès de Monsieur Huchon pour savoir si la mise en place de navette est prévue pour septembre 2010.

Maurice Fay intervient pour décrire différents problèmes sur la régularité des bus.

Mme Voynet explique que la régulation est décentralisée. Le régulateur est en début de ligne. De plus, il y a actuellement un regroupement de tous les régulateurs sur Les Lilas pour gagner des postes, mais cela génère une dégradation du service. Cependant, un projet de régulation est prévu sur le « Terminal » des bus à la Mairie, mais ce projet est différé après la finition du quartier de la Mairie.

Elle ajoute qu'elle a effectué une demande auprès de la RATP pour un déplacement de tous les bus à la Croix de Chavaux pendant les travaux sur l'avenue du Président Wilson. Elle a également demandé la mise en place de navettes.

M. Fay insiste sur le fait que le 301 est décrit comme un mobilien, or cette ligne n'assure pas la fréquence et les horaires d'un mobilien. Il demande donc que cette ligne assure, au plus vite et réellement, son statut de mobilien. De plus, il évoque la problématique des transports pour la future ZAC Boissière-Acacia. Mme Vansteenkiste indique qu'il est prévu un renforcement des lignes 301, 121 et 102 pour desservir la ZAC. A cet égard, un courrier a été élaboré avec les villes de Rosny et de Fontenay pour partager ce problème de bus. De plus, elle souhaite que l'intercommunalité prenne en charge ce dossier sur les problèmes de bus. Pour cela, un courrier officiel va demander à l'intercommunalité la mise en place d'un groupe de travail notamment sur les navettes.

Georges Bertrand effectue une description de la problématique du modèle historique des bus à Montreuil. Il indique que les lignes de bus sont « en étoile » à partir de la Croix de Chavaux et de la Mairie. Or, il y a un réel besoin de réfléchir à la disposition des lignes de bus pour que le Haut Montreuil puisse aller directement sur Paris et que le Bas Montreuil puisse aller à l'hôpital sans changer à la Mairie. Mme Voynet fait alors remarquer qu'il existe un problème sur les réflexions sur les transports qui sont plus des palliatifs que des solutions. Elle conseille à l'AMUTC de regarder du côté de l'Agglomération Est Ensemble qui va constituer un Conseil de développement. Il sera composé de 90 personnes pour les 9 communes de Bobigny, Bondy, Noisy Le Sec, Romainville, Montreuil, Bagnolet, Le Pré St Gervais, Les Lilas et Pantin.

## **II Les TACO**

Mme Voynet précise qu'actuellement il n'y a pas de critères contraignants d'utilisation des Tacos. Ce service communal relève du CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales) de la Ville de Montreuil. Elle signale, qu'à l'avenir, la compétence des transports locaux va devenir intercommunale. Aussi, elle s'interroge, en interpellant l'AMUTC, sur la nécessité de fixer des objectifs précis pour ce service qui serait restreint à des personnes spécifiques (handicapées, personnes âgées,...).

Madame Voynet ajoute qu'une évaluation a été faite sur l'utilisation des TACO à Montreuil. Cette évaluation révèle que certains utilisateurs abusent des TACO. Cette évaluation sera transmise à l'AMUTC pour réflexion et propositions, après la suppression des caractéristiques de reconnaissance des personnes.

M. Fay indique qu'un groupe de travail AMUTC se mettra en place à la rentrée sur la question « des handicaps et les transports ».

## **III Les tarifs**

M. Fay expose la problématique des tarifs des transports et évoque la possibilité de plus d'équité dans le tarif unique.

Mme Voynet décrit les inconvénients de ce tarif unique en indiquant notamment que si certaines personnes ont acheté loin de leur lieu de travail, c'est pour avoir une plus grande qualité de vie. Il ne serait donc pas « juste » que les Parisiens payent pour ces personnes. Par ailleurs, si une zone unique est mise en place pour 2012, cela risque de créer des difficultés pour la détermination du tarif à appliquer.

M. Fay indique alors que l'AMUTC a effectué une demande de communication des recettes et des statistiques à Monsieur Huchon, selon leur distribution en zones et types. Cette demande plusieurs fois réitérée reste sans réponse. Il demande à Mme la Sénatrice Maire d'intervenir pour essayer de récupérer ces informations.

## **IV Les « transports lourds »**

M. Fay décrit la vision de l'AMUTC sur l'évolution en réseau des « transports lourds » à Montreuil.

### **a) Le Tram T1**

Mme Voynet expose ses connaissances au sujet du Tram T1 en s'interrogeant sur d'éventuelles conséquences liées aux tensions internes à la majorité municipale de Noisy-le-Sec. Cependant, elle indique que Monsieur Huchon a annoncé qu'il soutenait le calendrier initial de réalisation du T1, avec notamment une mise en service pour 2015. Mais, elle s'indigne de constater que le calendrier prend du retard à chaque consultation de la directrice du STIF... Toutefois, la question du financement reste ouverte. L'AMUTC souhaiterait être informé précisément sur les réflexions concernant le T1, en particulier sur la détermination précise du tracé, des stations et de l'environnement du T1. Aussi, l'AMUTC émet-elle le souhait d'obtenir des documents lui permettant de mener ces réflexions. Madame Voynet demande à Monsieur Maire de fournir à l'AMUTC les documents de travail en indiquant bien qu'il ne s'agit que de documents de travail.

### **b) La ligne de métro M11**

Ensuite, Mme Voynet poursuit son exposé avec la ligne de métro M11 en indiquant que la priorité n'était pas la M11 pour Montreuil, mais plutôt la ligne M9. Or, un lobbying sur la M11 a fait passer cette ligne en priorité. Cependant, même si Mme Voynet préfère la M9, elle ne néglige pas la M11 qui apportera un souffle dans le Haut Montreuil. Elle ajoute qu'en l'état actuel, même si le tracé n'est pas définitif, les propositions actuelles lui conviennent. Elle émet juste le souhait que la sortie de la station Boissière soit déplacée pour plus d'aisance.

Mme Vansteenkiste propose l'organisation d'une visite des terrains que la M11 parcourra, afin de mieux appréhender les conséquences sur les alentours du passage et des stations de la M11. M. Fay acquiesce en soulignant plus particulièrement le viaduc et l'accès au quartier du Londeau.

Mme Voynet accède à cette demande en précisant qu'il existe une peur sur ce viaduc, mais que les services de Montreuil ont effectué un gros travail pour rassurer la population.

### **c) La ligne de métro M9**

Mme Voynet indique que, jusqu'à présent, suivant les études sur la M9, la création de deux stations en prolongement de la ligne était prévue : l'une à Paul Signac (mais en retrait) et l'autre au carrefour des Ruffins. Ainsi la précédente équipe municipale défendait un projet coûteux, qui faisait en partie double emploi avec le tram. C'est une des raisons pour lesquelles une priorité a été donnée par la Région à la prolongation de la ligne 11. Cependant, la position de la Mairie a évolué en modifiant non seulement le tracé, mais la réalisation qui pourrait s'effectuer en deux phases. Dans une première phase, on pourrait obtenir une station pour rejoindre le T1, à Paul Signac, à hauteur de l'A186. Ensuite, dans une deuxième phase, un prolongement jusqu'à l'hôpital pourrait être envisagé.

Il s'y ajoute les difficultés d'exploitation de la ligne 9, qui est très longue et qui n'arrive pas à supporter l'augmentation de fréquence décidée en 2008. Enfin il paraît urgent d'assurer un meilleur débouché de la station Porte de Montreuil côté Montreuil.

Maurice Fay constate que la M9 n'est pas la plus longue. C'est la M8... qui va être prolongée ! De plus, la ligne M9 va être modernisée à bref délai avec l'arrivée d'un matériel roulant plus moderne. Il serait également possible de la doubler à hauteur de Strasbourg-St Denis. En conséquence, les arguments techniques et économiques mettant en cause la faisabilité de la prolongation de la ligne 9 lui paraissent très contestables.

Jo Bessemoulin rappelle que l'AMUTC ne souhaite pas la réalisation du prolongement en deux phases, afin d'éviter une « victoire à la Pyrrhus » dans laquelle nous n'aurions seulement la première phase réalisée.

Cependant, Mme Voynet indique que les travaux pour réaliser la première phase sont déjà d'une grande ampleur. En effet, deux solutions existent pour effectuer ce prolongement :

- Soit utiliser un tunnelier, mais le coût est élevé,
- Soit effectuer une « tranchée ouverte » dans le boulevard Aristide Briand, ce qui occasionnerait de fortes perturbations routières, pour les riverains et pour le bus 129.

Tous les participants à cette réunion conviennent qu'une concertation devra être effectuée avec les riverains, afin de déterminer la solution qui conviendra au plus grand nombre.

M. Sébastien Maire apporte des précisions sur les études sur la M9. L'AMUTC n'avait pas connaissance de ces études et est très intéressée. Aussi, à notre demande, Mme Voynet demande-t-elle à M. Maire de nous transmettre un dossier sur les études de la M9, ainsi que les courriers plus récents. Elle tient à préciser que ces documents ne seront transmis que dans le cadre d'un travail de réflexion et en bonne intelligence. En aucun cas, ils ne seront opposables à la Mairie si des décisions contraires étaient prises par la suite.

Mme Voynet ajoute que la ville ne serait pas opposée à participer au cofinancement des nouvelles études sur la prolongation de la ligne 9 afin d'en accélérer la réalisation.

### **d) Arc Express**

M. Fay constate que le projet Arc Express est maintenant débloqué avec les négociations en cours entre le gouvernement et la Région. Le débat public sera organisé à partir d'octobre 2010. Des consensus politiques ont permis de définir un tracé Sud (Orbival) jusqu'à Fontenay et un tracé Nord jusqu'à Mairie d'Aubervilliers. Il est tout à fait possible que le tracé Est passe par Montreuil, au carrefour des Ruffins et à l'Hôpital intercommunal. Encore faudrait-il une prise de position commune et rapide des élus locaux.

Mme La Sénatrice Maire indique que lors des discussions au Sénat, il est souvent évoqué une forte réduction dès 2012 des dotations pour les collectivités territoriales, notamment les départements et les régions, qui supportent une grande partie du financement des transports. Aussi, convient-il de déterminer quel combat mener en priorité : un combat sur des choses actées ou un combat sur des possibilités. Madame Voynet préfère se battre sur des choses actées pour les faire aboutir, Arc Express ne restant pour l'instant qu'au stade de projet. Il ne faudrait pas lâcher la proie (tram T1 et ligne 11) pour l'ombre (Arc Express).

M. Fay souligne que l'AMUTC développe les différentes possibilités d'organiser le réseau de transports ferrés de manière cohérente sur le territoire de Montreuil, dans le cadre d'une stratégie volontaire mais réaliste, les étapes étant échelonnées dans le temps jusqu'à l'horizon 2030...

## V Conclusion des échanges

Nous notons avec satisfaction l'engagement déterminé de la Mairie pour améliorer le service des bus, les prolongements de la ligne 11 du métro et du tram T1.

En revanche, sa position sur le prolongement de la ligne 9 reste trop timide. Aucun engagement écrit ! L'équipe municipale ne semble pas y croire. Pas de mention claire au PLU, avec un tracé qui s'arrête à Paul Signac et où le service des transports collectifs est même qualifié de « satisfaisant » !!! Les usagers du nord et de l'est de la ville apprécieront ! Le fait d'envisager un cofinancement de nouvelles études pour la prolongation de la ligne 9 constitue néanmoins une avancée notable.

Quant au projet Arc Express, la ville refuse en fait de le prendre en compte alors que son enjeu stratégique est essentiel, car son passage par l'hôpital intercommunal apporterait l'assurance de pouvoir boucler le réseau des métros et tram (Les Ruffins). C'est pourtant un enjeu majeur pour le développement de Montreuil et son inscription dans la région francilienne, voire dans l'agglomération Est Ensemble.

En fin de réunion, Madame Vansteenkiste rappelle que le débat public concernant la M11 débutera début septembre 2010. Elle cite les principales réunions organisées par le STIF sur Montreuil (<http://www.prolongementligne11est.fr/>) :

- Une réunion publique le 21 septembre 2010 au gymnase Boissière ;
- Une réunion publique sur le marché Fabien le 01 octobre 2010.

Elle effectue ensuite une requête en souhaitant que l'AMUTC et les Conseils de Quartier soient associés au débat public avec la Mairie en septembre / octobre, afin de mobiliser le maximum d'habitants.

- Le 26 septembre 2010 aura lieu la « Fête sur A186 ».

M. Fay en profite pour rappeler l'importance de cette artère pour le Haut Montreuil, notamment sa connexion avec l'A3 qui permet la liaison avec Paris. Il espère que les aménagements du T1 maintiendront cet accès opérationnel.

Il rappelle alors les prochains rendez-vous publics de l'AMUTC :

- le 15 septembre, jour de la fête nationale des transports
- le 16 septembre, réunion publique, à 19 heures salle Jean Lurçat
- le 4 novembre, assemblée générale de l'AMUTC, à 19 heures salle Jean Lurçat

- Le 03 septembre 2010, à 14 heures, est choisi pour la prochaine réunion avec Madame Vansteenkiste.

### Relevé des documents à fournir :

*Madame Vansteenkiste a fourni les documents concernant les TACO.*

M. Sébastien Maire doit fournir à l'AMUTC :

- les documents de travail sur le Tram T1 ;
- un dossier sur les études de la M9, ainsi que les courriers plus récents, en supprimant les éléments confidentiels.

*L'AMUTC a communiqué à Madame Vansteenkiste copie des deux courriers adressés à Monsieur Huchon pour demander les recettes annuelles des titres de transports et pour préciser le choix du tracé Est d'Arc Express avec deux stations sur Montreuil : l'hôpital et les Ruffins. Nous avons également remis nos hypothèses de développement du réseau Métros et tram jusqu'à l'horizon de 2030.*